Intégration sensorielle et contrôle spinal du mouvement

Titulaires
Stéphane BAUDRY (Coordonnateur) et Ana Maria CEBOLLA ALVAREZ

Mnémonique du cours
BIME-I2262

Crédits ECTS
5 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
1e et 2e quadrimestre

Campus
Erasme

Contenu du cours

Description

AA - Intégration sensorielle: Le cours théorique se divise en plusieurs chapitres dédiés aux: Système somesthésique: Sensibilité tactile (et perception haptique)// Proprioception// Nociception et douleur (sensibilisation périphérique et centrale, mécanismes de contrôle de la douleur) Système auditif Système vestibulaire Système visuel

AA - Contrôle spinal du mouvement: Le cours théorique comporte les notions essentielles pour comprendre le rôle des circuits nerveux médullaires dans le contrôle de la motricité, dont notamment un aperçu des techniques d'études des voies nerveuses convergeant vers les neurones moteurs spinaux, les circuits réflexes et les réseaux d'interneurones permettant la modulation de ces circuits et de l'excitabilité des neurones moteurs spinaux.

AA- Contrôle spinal du mouvement TP.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

AA - Intégration sensorielle: l'objectif de ce cours est d'apporter des connaissances théoriques permettant la compréhension des mécanismes de la transduction à la perception sensorielle

AA - Contrôle spinal du mouvement: A la suite de cette AA, l'étudiant connaîtra les principaux circuits nerveux spinaux impliqués dans la motricité, sera capable de comprendre les mécanismes de modulation de ces circuits et de les transférer à divers activités motrices, dont la le maintien de la posture érigée et la marche.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

BIME-I1101 | Bases de neurophysiologie | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

BIME-I3143 | Physiologie humaine | 10 crédits, BIME-I3173 | Embryologie et compléments de neurologie et neuropsychiatrie | 5 crédits, BIME-I3183 | Biomécanique du mouvement | 5 crédits et KINE-I3113 | Kinésithérapie des pathologies chroniques et dégénératives | 10 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Intégration sensorielle: cours théoriques ex cathedra, capsules video, documents .pptx et pdf

Contrôle spinal du mouvement: cours théoriques ex cathedra, documents .pptx et pdf

Références, bibliographie et lectures recommandées

AA - Intégration sensorielle: "Neurosciences: A la découverte du cerveau" (Editions Pradel)/ "Neurosciences" (Editions De Boeck)

AA - Contrôle spinal du mouvement: "Neurosciences" (Editions DeBoeck Supérieur)

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit et Travail pratique

Méthode(s) d'évaluation (complément)

AA - Intégration sensorielle : QCM. Une quarantaine des questions (plus ou moins) QCM avec 4 propositions (une seule proposition est correcte, et pas de point négatifs si la réponse donnée est incorrecte). QCM avec ligne de repentance et case d'annulation. La note finale est ramenée sur 20 avec un arrondi de 0.5.

AA - Contrôle spinal du mouvement :

QCM. Une quarantaine des questions 4 propositions (une seule proposition est correcte, et pas de point négatifs si la réponse donnée est incorrecte). QCM avec ligne de repentance et case d'annulation. La note finale est ramenée sur 20 avec un arrondi de 0.5.

Travaux pratiques: un test (4-6 questions) en lien avec les notions abordées lors des travaux pratiques sera à réaliser sur l'UV. Une note sur 20 sera attribué à ce test.

La note finale de l'AA sera la moyenne harmonique des deux notes obtenues (QCM, Travaux pratiques) avec une pondération de 90% pour le QCM et 10% pour les travaux pratiques.

La non réalisation du test de travaux pratiques donnera lieu à une note d'ABSENCE à l'AA.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note de l'UE (exprimée sur 20) sera la moyenne harmonique pondérée des AA, à savoir :

Intégration Sensorielle 50%, Contrôle spinal du mouvement (Théorie) 50%.

Toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

La présence aux travaux pratiques est obligatoire.

La réussite à 10/20 au moins des épreuves partielles relatives à l'une des activités d'apprentissage permet à l'étudiant de ne pas devoir repasser cette partie s'il ne valide pas l'UE. Cette note partielle sera alors reportée automatiquement d'une session à l'autre et d'une année académique à l'autre. Néanmoins l'étudiant peut introduire une demande officielle auprès du titulaire pour améliorer sa note. Lors d'un changement d'orientation (par exemple ostéopathie vers kinésithérapie), le report de note d'une activité d'apprentissage n'est pas automatique. Il doit être sollicité par l'étudiant.e auprès du titulaire.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

BA-KINE | Bachelier en kinésithérapie et réadaptation | bloc 2
et BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale | bloc 2